

Fondation vaudoise pour la formation et le perfectionnement professionnels des métiers MEM

Rapport d'activité 2020



Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.

1. Message du Président

Sommaire

1. Message du Président
2. Les organes
3. Rappel historique
4. Quelques chiffres 2020
5. Utilisation des contributions
6. Apprentissages soutenus
7. Règles pour l'attribution des soutiens

Quel souvenir garderons-nous de 2020 ? Inévitablement celui de la pandémie de COVID-19, qui a provoqué un tsunami économique général à l'échelle mondiale, plongeant de nombreux pays dans une profonde récession.

Notre pays et notre canton n'ont pas été épargnés. La crise du Covid a accentué le ralentissement des commandes pour les entreprises, déjà constaté en 2019. Les fermetures des entreprises, des centres de formations et des écoles au printemps ont compliqué le recrutement de nouveaux apprentis, la formation via les cours interentreprises et l'organisation des examens de fin d'apprentissage.

C'est un défi majeur que d'accompagner les entreprises MEM dans une période comme celle-ci, afin de préserver le savoir-faire et la formation duale avec des conditions cadres susmentionnées. La Fondation MEM sera à côté des entreprises et des employés de manière indéfectible afin de soutenir le tissu industriel vaudois. La construction du nouveau centre de formation vaudois de l'industrie (CFVI) fait partie de la mission. En effet, le CFVI, créé en 1989, va connaître un nouveau développement. En s'associant avec l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA-Vaud), le Groupement suisse de l'industrie mécanique (GIM-CH) va bâtir un nouveau centre de formation commun au sein d'Y-Parc à Yverdon-les-Bains. La Fondation MEM soutient cet important projet. Quelque 1500 jeunes fréquenteront le futur centre.

Le Conseil de Fondation s'est réuni à quatre reprises. Il a enregistré la démission de l'administrateur, M. Antonio Rubino, auquel a succédé M. Alain Chapuis. Le Conseil remercie chaleureusement M. Rubino pour sa contribution et souhaite la cordiale bienvenue à son nouvel administrateur.

A nouveau président de la Fondation MEM, je tiens à remercier l'ensemble des membres du Conseil de Fondation et de l'administration pour l'excellent travail qui a été fourni dans un contexte inédit. Je tiens ici à les remercier des efforts faits au quotidien pour assurer la relève de qualité essentielle à l'industrie vaudoise.

Eric Charmey
Président

2. Les organes

Président	Eric CHARMEY
Vice-président	Yves DEFFERRARD
Représentants patronaux	Jacques HENTSCH et Alain NICOLET
Représentants syndicaux	Marylin ADA et Noé PELET
Administrateur	Antonio RUBINO jusqu'au 30 avril. Dès le 1 mai Alain CHAPUIS
Organe de révision	Société fiduciaire et de conseil OFISA

3. Rappel historique

La Fondation pour la formation et le perfectionnement professionnels des métiers machines, électrotechnique et métallurgie a pour mission de soutenir les entreprises de l'industrie technique vaudoise pour la formation professionnelle et la formation continue.

La loi vaudoise tire son origine des premières Assises de la place industrielle, organisées en 2002 par les Départements de l'économie et de la formation et de la jeunesse du Canton de Vaud. Elle fut la réponse donnée aux préoccupations des partenaires sociaux et de certains élus concernant la pérennité de la place industrielle et surtout de ses places d'apprentissage, dans le contexte de l'époque. Elaborée avec l'étroite collaboration des partenaires sociaux concernés et soutenue par les principales associations économiques ainsi que par la totalité des groupes politiques, la loi fut adoptée par le Grand Conseil en novembre 2003. Elle est entrée en vigueur en 2004.

La Fondation MEM encourage la formation des apprentis en système dual et la formation continue. Elle finance tout ou partie des cours interentreprises de toutes les formations de CFC ou AFP, ainsi que les cours de préparation aux examens de CFC ou examens partiels.

La Fondation MEM a soutenu les travaux de la commission de formation professionnelle nommée par le Conseil d'Etat : la commission de l'industrie MEM (CFPi). Le soutien à cette commission dans laquelle siègent des représentants des employés, des employeurs, des écoles, de Swissmem et de Swissmechanic est désormais une tâche normale de notre Fondation.

La Fondation MEM a mis sur pied un projet de remboursement des frais d'acquisition des classeurs de formation pour les apprentis des sociétés MEM. Une fois de plus, elle fait œuvre de pionnier, au service de l'industrie.

4. Quelques chiffres 2020

Entreprises assujetties

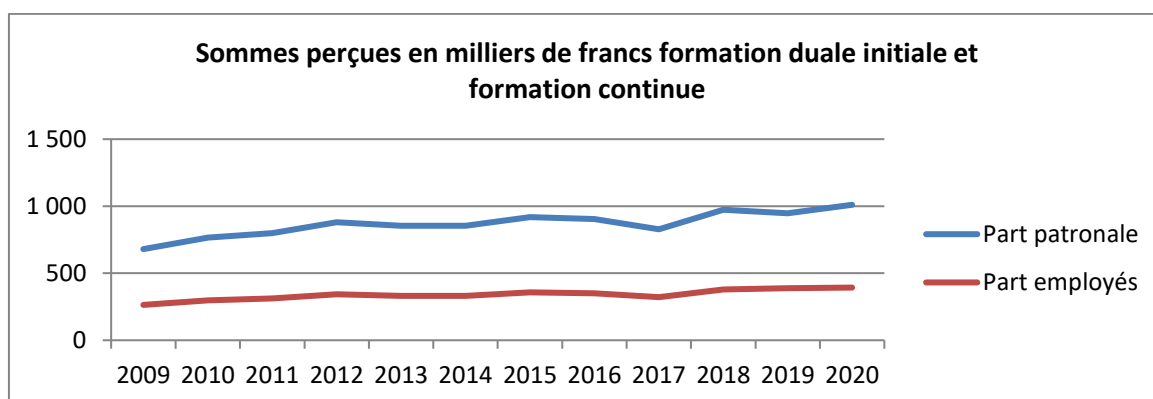
312 entreprises assujetties.

Entreprises exemptées du paiement de la contribution

35 entreprises exemptées en raison d'un effort suffisant de formation (art. 10 LMEM).

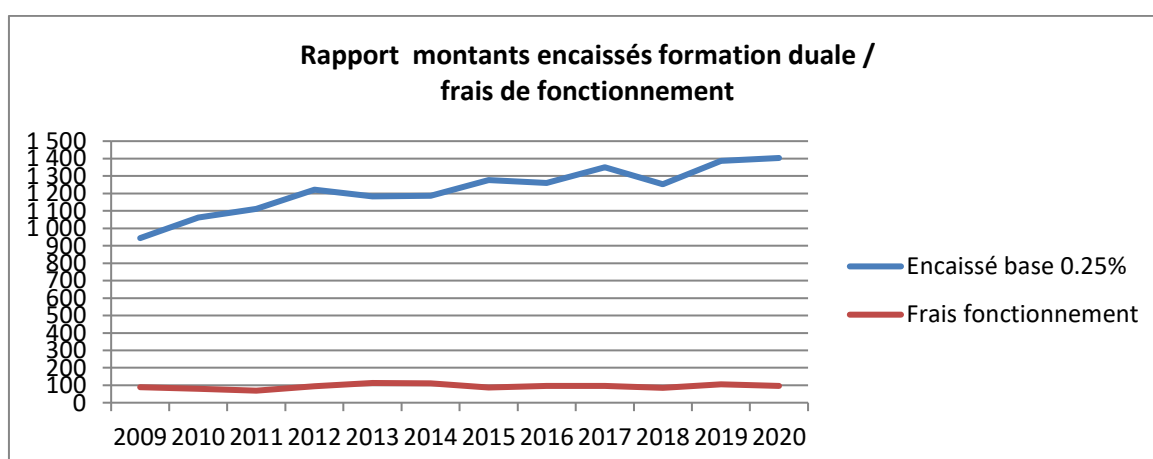
Masse salariale soumise à la contribution

La masse salariale est de l'ordre de 561 millions pour environ 8'100 employés.



5. Utilisation des contributions

En 2020, nous avons perçu des contributions en faveur de la formation professionnelle de l'ordre de Fr. 1'010'479.-, soit une augmentation par rapport à l'année 2019. La masse salariale industrielle soumise à la contribution est ainsi en légère augmentation à Fr. 561 millions. Les frais de gestion de l'année 2020 sont stables et représentent ainsi 6.8% des sommes encaissées.



Prestations en faveur des apprentis

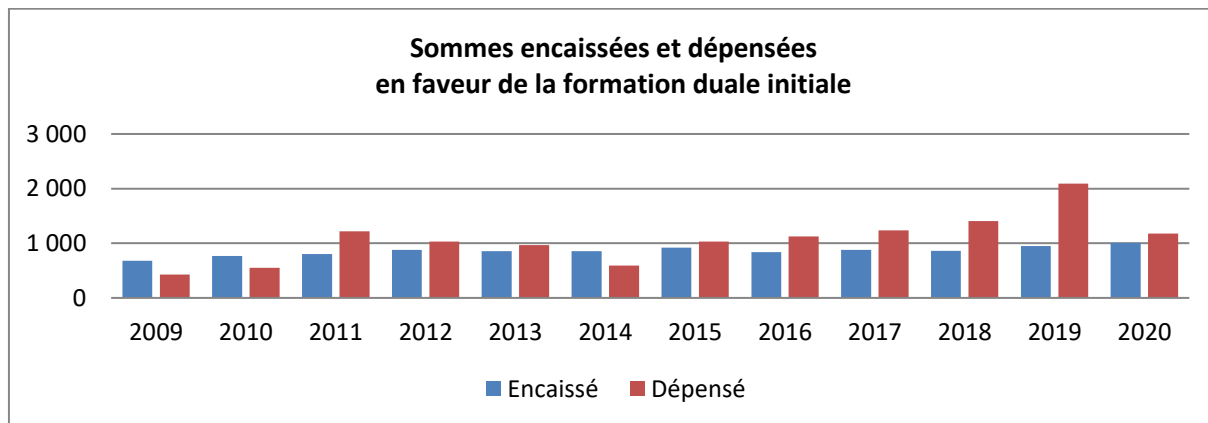
Notre soutien financier a essentiellement porté sur la prise en charge des frais liés aux cours interentreprises et à la préparation aux examens, en allouant un montant supérieur à Fr. 307'000.- pour cette tâche. 159 apprentis ont participé aux cours interentreprises (CIE). Il y a eu un recul dans les nouveaux contrats à la rentrée d'août 2020, notamment chez les polymécaniciens.

Maintien de la classe de préapprentissage de l'Ecole de la transition

Une enseignante stagiaire de l'Ecole de la transition (anciennement Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion) a assuré l'accueil de 37 jeunes.

Apprentis sous contrat avec le Centre de formation vaudois de l'industrie (CFVI)

En 2020, 13 apprentis étaient directement sous contrat. Cette classe est complétée par 11 apprentis provenant d'entreprises partenaires qui ne disposent pas du parc de machines leur permettant de former un apprenti sur les deux premières années. Cela porte à 24 les apprentis sous contrat avec le CFVI.



Prestations en faveur de la promotion de l'apprentissage

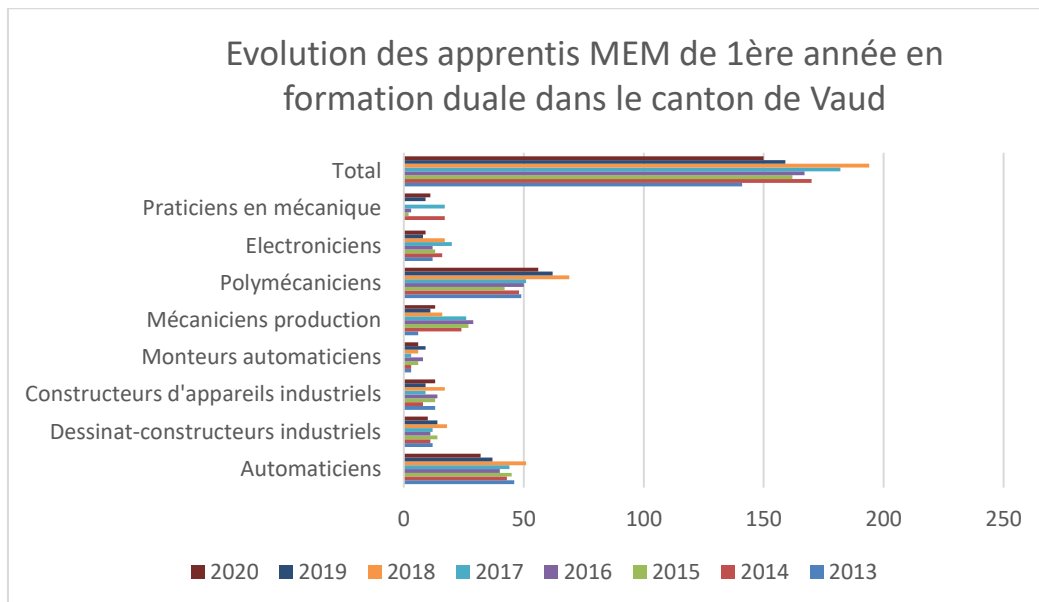
L'année 2020 a été perturbée par la pandémie, qui a causé les annulations du Salon des métiers, des Industry Skills Romandie et de la cérémonie de remise des CFC avec pour conséquence une baisse des besoins de financement de Fr. 400'000.- à Fr 300'000.- Nous espérons que 2021 retrouvera une certaine normalité.

Un concept de remplacement du Salon des métiers 2020 est en cours, appelé les webinaires des métiers. Ces rencontres interactives en ligne, d'une durée de 60 minutes, permettront aux élèves de 10^{ème} et 11^{ème} année de découvrir les métiers de l'industrie des machines le samedi 13 mars 2021. Les enfants et leurs parents pourront suivre des présentations animées par les apprentis et les formateurs du Centre de formation vaudois de l'industrie. Ils pourront également interagir avec les intervenants, poser leurs questions et demander des précisions.

Deux stages en immersion dans des entreprises sous forme de visites guidées accompagnés de travaux pratiques ont été organisés en 2020. Ils sont destinés aux jeunes de 14 à 17 ans.

Commissaire professionnel

La Fondation MEM finance en partie le poste de commissaire professionnel de la branche MEM. En 2020, notre commissaire professionnel, M. Roger BENEY, a pris sa retraite après 14 ans de bons et loyaux services. Son successeur est M. Dominique PILLONEL.



On enregistre certes des variations importantes d'une année à l'autre, notamment dans les effectifs de polymécaniciens et de mécaniciens de production. Ces variations s'expliquent parfois par les périodes de crise que traverse notre secteur. Il faut également tenir compte de cycles d'engagement d'apprentis.

Nouveau Centre de Formation Vaudois de l'industrie

Le Centre de formation vaudois de l'industrie, créé en 1989 par le GIM-CH, va connaître un nouveau développement. Après plusieurs années de discussions, le GIM-CH s'est associé avec l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA-Vaud) et le Fonds interprofessionnel de prévoyance, géré par le Centre Patronal, pour bâtir un nouveau centre de formation commun au sein d'Y-Parc à Yverdon-les-Bains.

Le choix de la capitale du Nord vaudois est avant tout géographique ; elle est bien desservie par l'autoroute avec sa propre sortie, ainsi que par les CFF, en ligne directe depuis Lausanne ou Morges. De plus, les bassins industriels genevois et valaisan sont moins importants que ceux de Neuchâtel, Fribourg, voire Jura et Berne. Cela a son intérêt en matière de formation continue.

Le Nord Vaudois est une région homogène, très soudée et suffisamment petite pour que les réseaux relationnels soient denses. Economiquement, elle est tournée autour d'Yverdon-les-Bains et de Payerne, deux villes où la mécanique et la formation ont une bonne presse.

Yverdon-les-Bains a de plus l'avantage d'avoir un riche tissu industriel allant jusqu'à Vallorbe avec de grandes sociétés formatrices. Dans la Broye, des nouvelles usines sont présentes avec des centaines de collaborateurs, offrant ainsi de nombreuses perspectives en matière de formation continue et d'apprentissages.

Le choix de s'associer avec l'UPSA-Vaud découle de la volonté de collaborer avec une association professionnelle active aussi dans la formation professionnelle des métiers au sein du pôle d'apprentissage industrie et mécanique. Outre la formation duale, des synergies futures pour l'organisation de cours de formation supérieure sont possibles.

Ce nouveau centre permettra aussi de disposer d'une surface doublée par rapport aux locaux actuels à Vufflens-la-ville. L'objectif est d'accueillir les apprenti(e)s pour la rentrée 2023.

Formation continue

Depuis 2004, année de constitution de notre Fonds, 770 demandes de soutien financier ont été acceptées par la Fondation MEM, soit pour de la formation continue, soit pour de la formation professionnelle. Cette année, 28 entreprises ont fait appel à la Fondation pour la formation continue de leurs employés. Certaines l'ont fait une fois, d'autres ont déposé plusieurs demandes. En 2020, la Fondation MEM a accordé des soutiens essentiellement pour des cours de caristes ainsi que des Certificate of Advanced Studies (CAS) et Diploma of Advanced Studies (DAS) et plusieurs

brevets et diplômes fédéraux. Comme chaque année, le volume des formations continues soutenues par notre Fondation augmente.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

ofisa | SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE
ET DE CONSEIL
Vos défis, notre métier

Affaire traitée par Révision/CO/Pe
2/2

Au Conseil de fondation de la
**Fondation pour la formation et le
perfectionnement professionnels des
métiers machines, électrotechnique et
métallurgie (MEM)**

Paudex

2020

Lausanne, le 6 avril 2021/hl

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020, que nous reproduisons en annexe, dont :

- le total du bilan s'élève à Fr. 2'806'320.83

et dont :

- le compte de résultat présente pour
l'exercice 2020 un excédent de produit de Fr. 456.62

porté en augmentation du Fonds pour la formation duale.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes annuels et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Ofisa S.A.

Lausanne
Ch. des Charmettes 7
Case postale 7063
CH-1002 Lausanne
Tél. +41 21 341 81 11
Fax +41 21 311 13 51

Genève
Place de Saint-Gervais 1
Case postale 1988
CH-1211 Genève 1
Tél. +41 22 311 24 66
Email fidu@ofisa.ch • www.ofisa.ch

Sion
Av. de la Gare 16
Case postale
CH-1951 Sion
Tél. +41 27 323 78 18

 **EXPERT
SUISSE**
Certified Company

 **agn**
AGENCY

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôles analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse, au Règlement sur la surveillance LPP et des fondations (RLPPF) et aux statuts.

L'organe de révision

O f i s a S.A.



A. Cottier

Expert-réviseur agréé, réviseur responsable



Signature électronique qualifiée - Droit suisse
Signé sur Skribble.com



S. Pereira

Réviseur agréé



Signature électronique qualifiée - Droit suisse
Signé sur Skribble.com

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe).

**FONDATION POUR LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT
PROFESSIONNEL DES METIERS MEM**

Compte de résultats du 1er janvier au 31 décembre

	2020	2019
Produits d'exploitation		
<i>Contributions :</i>	1'373'714.95	1'370'282.05
- des employeurs (0.18 %)	1'010'479.00	998'154.40
- des employés (0.07 %)	392'964.00	388'165.60
- des années antérieures	-297'28.05	-16'037.95
<i>Autres produits</i>	33'484.00	69'191.00
Rétrocession FONPRO	33'484.00	69'191.00
Total produits d'exploitation	1'407'198.95	1'439'473.05
Charges d'exploitation		
<i>Frais de gestion et d'administration</i>	-96'653.65	-176'595.15
Honoraires du Centre Patronal	-80'000.00	-80'000.05
Débours de secrétariat	-3'298.20	-4'601.40
Indemnités	-6'480.00	-10'800.00
Frais de séances	-562.30	-1'179.60
Site internet	-2'250.00	-5'645.25
Organe de révision	-2'907.90	-2'584.80
Etude relocalisation CFVI	-	-71'540.00
Pertes sur débiteurs	-1'155.25	-244.05
<i>Autres charges</i>	-	-
<i>Charges de formation</i>	-1'300'300.40	-2'306'131.85
Formation duale initiale :		
Soutien à la formation duale initiale	-307'267.20	-296'980.55
Provision pour nouveau CFVI	-	-1'200'000.00
Provision pour déménagement CFVI	-120'000.00	-
Provision nouveau projet communication	-100'000.00	-
Promotion de la formation duale initiale	-300'000.00	-400'000.00
Provision pour achat de machines	-158'000.00	-
IndustrySkills Romandie	-25'000.00	-25'000.00
Soutien classe apprentis	-166'000.00	-166'000.00
Autres frais	-	-2'796.50
	-1'176'267.20	-2'090'777.05
Formation continue :		
Soutien à la formation continue	-124'033.20	-215'354.80
Total charges d'exploitation	-1'396'954.05	-2'482'727.00
<i>Charges et Produits exceptionnels</i>	838.20	-
Produits exceptionnels	838.20	-
Résultat avant intérêts	11'083.10	-1'043'253.95
<i>Charges et Produits financiers</i>	-10'626.48	-2'630.47
Charges financières	-10'626.48	-2'630.47
Résultat de l'exercice	456.62	-1'045'884.42

Paudex, le 26 mars 2021
ACH/DO

6. Apprentissages soutenus

La loi concerne l'encouragement à la formation des apprentis en système dual et l'encouragement à la formation continue. Contrairement à ce que l'intitulé de la loi peut laisser croire, il s'agit de soutenir toutes les formations ou professions que l'on peut retrouver dans les différentes branches de l'industrie soumises à la loi. La référence aux métiers machines, électrotechnique et métallurgie désigne une orientation générale. La liste des formations en apprentissage peut ainsi évoluer avec le temps. Nous relèverons, de façon non exhaustive, les apprentissages soutenus dès lors qu'ils sont suivis dans une entreprise bénéficiant des prestations du fonds :

- Polymécanicien
- Mécanicien de production
- Automaticien
- Dessinateur – constructeur industriel
- Constructeur d'appareils industriels
- Electronicien
- Opérateur sur machines automatisées
- Monteur automaticien
- Employé de commerce
- Agent technique des matières synthétiques
- Horloger
- Praticien en mécanique
- Mécanicien sur machines agricoles
- Micromécanicien

7. Règles pour l'attribution des soutiens

Nous vous rappelons de consulter sur notre site Internet www.fondationmem.ch le guide, qui vous renseignera sur les différents soutiens dont vous pouvez bénéficier, ainsi que sur la procédure à suivre pour préparer les dossiers. Nous rappelons que le Conseil met à jour chaque année les prescriptions concernant les modalités d'octroi ou de refus des soutiens en faveur de la formation continue. Ces prescriptions sont disponibles sur Internet.

La principale nouveauté permet à un employé qui a payé sa formation de présenter une demande de soutien dans un délai de cinq ans entre l'obtention du titre après examen et le moment du dépôt de sa demande, pour autant que cette personne ait contribué à la Fondation MEM.

Fondation MEM
Alain Chapuis, Administrateur
p.a. Centre Patronal
Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 058/ 796.33.42
info@fondationmem.ch
www.fondationmem.ch